

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 20 novembre 2019 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 13 novembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michäel QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, , Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier , Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Parick Vaineau, Bernard Nédellec, Jeannette Boulic, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
David Le Doussal a donné pouvoir à Michel Forget
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Patrick Vaineau à donner pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40
Stéphanie Mintant a donné pouvoir à Géraldine Guet à partir de 22h

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Bernard Nédellec

7. CINEMA MUNICIPAL : PROPOSITION DE PARTENARIAT ENTRE LE COLLEGE JULES FERRY ET LE CINEMA LA BOBINE DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME ANNUEL DE SEANCES SCOLAIRES

Exposé :

Le cinéma La Bobine entretient avec le collège Jules Ferry un partenariat étroit d'éducation à l'image par le biais de leurs séances scolaires. Auparavant, le collège participait au dispositif national Collège au cinéma. Mais le manque de liberté dans la programmation des séances scolaires a poussé l'équipe enseignante à se retirer du dispositif.

Le collège souhaite néanmoins poursuivre son travail d'éducation à l'image par le biais du cinéma en proposant des séances scolaires aux élèves.

Proposition :

Afin de permettre à ce partenariat de subsister et de gagner en profondeur, il est proposé au Conseil municipal d'accepter la signature de la présente convention, qui propose un échange équilibré entre les deux établissements, tout en maintenant intact l'intérêt éducatif à destination des élèves.

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 19 novembre 2019

Avis favorable de la commission municipale finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 13 novembre 2019

P.J. : convention

Décision :

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Le Maire
Michaël DUERNEZ